



SECRETARIAT ADMINISTRATIF

Mardi 31 mai 2022

Procès-Verbal N° 559

CARNET NOIR

Le Président du District de l'Isère,
Les membres du District de l'Isère,
Le personnel administratif et technique,

tiennent à présenter leurs très sincères condoléances
à David CAZANOVE (Conseiller Technique) suite au décès de son beau-père.

Le Président du District de l'Isère,
Les membres du District de l'Isère,
Le personnel administratif et technique,

tiennent à présenter leurs très sincères condoléances
au club de Formafoot Bièvre Valloire suite au décès de Monsieur THIBAUD Roland
(Trésorier du club)

TRESORERIE

FORFAIT DANS LES 3 DERNIERES JOURNEE

Amende 228 €

Du 29 mai 2022

ST MARCELLIN 2	D2
MURETTE 2	D3
BEAUCROISSANT	D3
CROSSEY	D4

NON SAISIE DE RESULTATS FOOTCLUBS

Amende 11 €

Du 25 au 28 mai 2022

ABBAYE	SA8ENTD1
RACHAIS	SA8ENTD2
RACHAIS 2	SA8ENTD2
FC VOIRONNAIS	FUTD1
VIE ET PARTAGE 2	FUTD1
FUTSAL VOREPPE	FUTD1
ASPTT CORPOS	EA11D1
GREN SPORT ENTR	EA11D1

FMI NON RETOURNEE

Amende 75 €

Du 28 au 29 mai 2022

AS HTE COMBE SAVOIE FEMU18A8D1
DOLOMIEU D2

FM NON RETOURNEE

Amende 75 €

Du 21 mai 2022

CROSSEY U13D3
VOIRON MOIRANS U13D4
METROPOLITAINS SA8ENTD1
VILLARD-BONNOT GRESIV SA8ENTD2

FEUILLE DE PLATEAU NON RETOURNEE

Amende 20 €

• Journée du 21 mai 2022

ECHIROLLES 2 U10A
POISAT U10B
GF38 3 U10B
SEYSSINET 3 U10B
MISTRAL 2 U10D
RO-CLAIX 2 U10E
TULLINS U10E
CESSIEU U10G
CROLLES 2 U10/U11A
PAYS ALLEVARD U10/U11A
VILLENEUVE U10/U11C
2 ROCHERS U10/U11C
MOIRANS U10/U11D
BEAUCROISSANT U10/U11D

LIERS U10/U11E
CROSSEY U10/U11F
CESSIEU U10/U11G
VALLEE HIEN FILLES U10/U11G
ST QUENTIN FALLAV U10/U11H
VALLEE BLEUE U10/U11H
CVL38 U10/U11I
RACHAIS U11A
SEYSSINET U11A
GF38 2 U11A
SASSENAGE U11B
SEYSSINET 2 U11B
GIERES 2 U11C
SASSENAGE 2 U11C
PAYS ALLEVARD U11C
FONTAINE U11D
VILLENEUVE U11D
CROSSEY U11E
COTE ST ANDRE U11E

TRESORERIE NON A JOUR AU 16 MAI 2022

Article 17 – Règlement financier 17-3 – Procédures et Sanctions :

- a) En cas de défaut de paiement, le dossier du club est transmis à la commission des Règlements, laquelle effectue une mise en demeure par courrier électronique avec accusé de réception ainsi que par le Site Internet du District. Tous les frais de procédure de recouvrement sont imputés aux clubs. Le club redevable des sommes dues au District a un délai total de 4 semaines à compter de l'émission initiale du relevé de compte pour régulariser définitivement sa situation. En cas de non régularisation, il est pénalisé par la Commission Départementale des Règlements, d'un retrait de 3 points au classement de toutes les équipes du club qui disputent un championnat organisé par les instances du District avec classement.

Les clubs ci-dessous se verront retirer 3 (trois) points au classement concernant toutes leurs équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier (ci-dessus), avec date d'effet le 31 mai 2022

**582696 AS HAUTE COMBE DE SAVOIE
615032 METROPOLITAINS FC**

RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Pour information : si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.

E-mails Commissions	
APPEL	appel@isere.fff.fr
ARBITRES	arbitres@isere.fff.fr
DELEGATIONS	delegations@isere.fff.fr
DISCIPLINE	discipline@isere.fff.fr
FOOT ENTREPRISE	foot-entreprise@isere.fff.fr
FUTSAL	futsal@isere.fff.fr
REGLEMENTS	reglements@isere.fff.fr
SPORTIVE	sportive@isere.fff.fr
STATUT ARBITRAGE	statutsarbitrage@isere.fff.fr
TERRAINS	terrains@isere.fff.fr
FEMININES	feminines@isere.fff.fr
ETHIQUE ET PREVENTION	ethique@isere.fff.fr

Autres E-mails	
District	district@isere.fff.fr
Président	herve.giroud-garampon@isere.fff.fr
Vice-Président Délégué	michel.vachetta@gmail.com
Trésorier	fciceron@isere.fff.fr
Comptabilité	comptabilite@isere.fff.fr
Responsable administrative	ebelot@isere.fff.fr
Conseiller Technique Fédéral	tbartolini@isere.fff.fr
Educateur Sportif	dcazanove@isere.fff.fr
CTD - DAP	jhugonnard@isere.fff.fr